



**BUREAU COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 7 décembre 2023 (08h30)  
SALLE ETABLE- LA LOMBARDIERE**

**Direction Générale Adjointe  
Ressources  
Service des Affaires Juridiques,  
Administratives et Foncières**

Membres titulaires	: 35	
Présents	: 28	
Votants	: 28	
Convocation et affichage	: 30/11/2023	
Président de séance	: Monsieur	Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Monsieur	Christian MASSOLA

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Damien BAYLE, Sylvie BONNET, Virginie BONNET-FERRAND, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Bruno FANGET, Christian FOREL, Yves FRAYSSE, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Laurent TORGUE.

Etaient absents et excusés : Carlos ALEGRE, Christian ARCHIER, Hugo BIOLLEY, Jean-Yves BONNET, Brigitte BOURRET, Sylvette DAVID, Yves RULLIÈRE.

**BC-2023-384 - TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE - REGIE EAU POTABLE - FIXATION ET MODALITES D'APPLICATION DES REDEVANCES ET DES ABONNEMENTS EAU POTABLE**

***Rapporteur : Monsieur Denis HONORE***

La Régie d'eau potable d'Annonay Rhône Agglo détermine le prix de l'eau. Ce prix varie en fonction des charges du service qui dépendent tant des coûts de fonctionnement que des choix en matière de gestion patrimoniale et de renouvellement de réseau, puis du niveau de qualité du service.

La détermination du prix de l'eau est effectuée dans le respect des principes suivants :

- « L'eau paie l'eau » ;
- L'égalité entre les usagers ;
- La non-rétroactivité des tarifs.

Le périmètre de compétence de la Régie regroupe les communes d'Annonay, Villevocance, Vocance, Le Monestier, Vanosc et Saint Julien Vocance.

Il convient de fixer les tarifs d'eau potable pour la régie inter-communale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. L'objectif est d'adopter une tarification sociale, économique et environnemental.

Les tarifs proposés permettront de trouver un équilibre entre les communes sur la gestion de la ressource en eau dans un objectif de préservation et de partage de la ressource, tout en ayant un regard attentif à la distinction à opérer entre la ressource du Ternay et celle des sources de la Vocance.

Aussi, la redevance eau potable sera progressive en fonction de tranches de consommation pour un usager avec un compteur individualisé avec un diamètre inférieur ou égal à 20 mm.

La loi engagement et proximité du 27 décembre 2019 a pérennisé le dispositif expérimental de la loi Brottes du 15 avril 2013 ayant autorisé la tarification sociale liée à la composition ou aux revenus du foyer.

Il est précisé que :

- L'abonnement sera facturé à terme échu une fois par an si la facture est annuelle sur la somme des montants annuels ;
- L'abonnement sera facturé à terme échu deux fois par an si la facture est semestrielle sur la somme des montants annuels.

L'abonnement sera facturé au nombre de mois d'abonnement pour les usagers ayant une facture intermédiaire quelle qu'en soit la cause (déménagement ou autres).

L'objectif à atteindre en 2027 est d'unifier la redevance abonnement avec une cible à 4.83€ par mois. A cette date, il est également visée une harmonisation de la redevance « part proportionnelle au m3 » à 1 euro / m3 pour un compteur individualisé pour les communes avec un captage sur des sources. Pour les communes avec un captage sur le Ternay, le niveau cible est de 1,80 euro / m3.

La Régie d'eau d'Annonay Rhône Agglo ne peut pas connaître le statut du bâtiment desservi par le compteur, il revient ainsi à l'utilisateur d'informer la régie du caractère collectif de son bâtiment. A défaut, la redevance pour compteur individualisée sera appliquée.

Il est à noter que les communes de Villevoisance et de Vanosc ont quant à elle une tarification supérieure à l'objectif à atteindre en 2027, aussi il est proposé un alignement sur la redevance 2027.

Il est donc proposé d'appliquer les redevances suivantes :

Annonay		
Part Fixe Abonnement	Par mois en € HT	Par an en € HT
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	3.75 €	45.00 €
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)	7.50 €	90.00 €
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tous les diamètres de compteur	0.00 €	0.00 €
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tous les diamètres de compteur (catégorisation de l'immeuble sur déclaration de l'utilisateur)	15.00 €	180.00 €
Part Proportionnelle au m3	Détails	€ HT / m2
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	(T1) Tranche de 0 à 80m3	1.300 €
	(T2) Tranche de 81 à 150m3	2.080 €
	(T3) Tranche supérieur à 151m3	2.770 €
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)		1.710 €
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre		1.523 €
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre		1.523 €
Interconnexion		0.085 €
Fond de solidarité		0.050 €

Villevocance		
Part Fixe Abonnement	Par mois en € HT	Par an en € HT
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	4.83 €	58€
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)	9.67 €	116€
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre	0.00 €	0.00 €
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre	19.33 €	232.00 €
Part Proportionnelle au m3		
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	(T1) Tranche de 0 à 80m3	1.80 €
	(T2) Tranche de 81 à 150m3	2.70 €
	(T3) Tranche supérieur à 151m3	3.60 €
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)		2.340 €
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre		2.25€
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre		2.25 €
Interconnexion		0.085 €
Fond de solidarité		0,05€

Vanosc		
Part Fixe Abonnement	Par mois en € HT	Par an en € HT
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	4.83 €	58€
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)	9.67 €	116€
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre	0.00 €	0.00 €
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre	19.33 €	232.00 €
Part Proportionnelle au m3		
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	(T1) Tranche de 0 à 80m3	1.80 €
	(T2) Tranche de 81 à 150m3	2.70 €
	(T3) Tranche supérieur à 151m3	3.60 €
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)		2.340 €
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre		2.25€
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre		2.25 €
Fond de solidarité		0,05€

Le Monestier		
Part Fixe Abonnement	Par mois en € HT	Par an en € HT
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	2.08 €	25€
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)	3.33 €	40€
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre	0.00 €	0.00 €
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre	8.33 €	100.00 €
Part Proportionnelle au m3		
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	(T1) Tranche de 0 à 80m3	0.80 €
	(T2) Tranche de 81 à 150m3	1.20 €
	(T3) Tranche supérieur à 151m3	1.60 €
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)		1.30€
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre		1.25€
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre		1.25 €
Fond de solidarité		0,05€

St Julien Vocance		
Part Fixe Abonnement	Par mois en € HT	Par an en € HT
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	4.33 €	52€
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)	8.67 €	104.00 €
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre	0.00 €	0.00 €
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre	17.33 €	208.00 €
Part Proportionnelle au m3		
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	(T1) Tranche de 0 à 80m3	0.80 €
	(T2) Tranche de 81 à 150m3	1.20 €
	(T3) Tranche supérieur à 151m3	1.60 €
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)		1.30€
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre		1.25€
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre		1.25 €
Fond de solidarité		0,05€/m3

Vocance		
Part Fixe Abonnement	Par mois en € HT	Par an en € HT
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	4.83 €	58€
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)	9.67 €	116.00 €
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre	0.00 €	0.00 €
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre	19.33 €	232.00 €
Part Proportionnelle au m3		
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	(T1) Tranche de 0 à 80m3	1.00 €
	(T2) Tranche de 81 à 150m3	1.50 €
	(T3) Tranche supérieur à 151m3	2.00 €
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)		1.30€
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre		1.25€
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre		1.25 €
Fond de solidarité		0,05€

## AUTRE REDEVANCE

Redevance pour le prélèvement sur la ressource en eau S'applique à l'ensemble des communes concernées ci-dessus	<b>0.10 €/m<sup>3</sup></b>
---	-----------------------------

Redevance spécifique pour usage agricole *	<b>0.72/m<sup>3</sup></b>
--	---------------------------

\*hors redevance de l'Agence de l'Eau et hors redevance secours, applicable dès le premier m<sup>3</sup> d'eau consommé.

Vente d'eau potable avec transport	<b>0.60€/m<sup>3</sup></b>
Prix vente d'eau pour les non-abonnées Ce prix inclus la livraison sans les frais kilométriques Spécifiques pour chaque point de livraison Quantité minimum livrée est de 5m3	<b>15€/m<sup>3</sup></b>
Vente d'eau potable sans transport	
Prix vente d'eau pour les non-abonnées Ce prix n'inclus pas la livraison, l'eau doit être récupéré sur site après avis du gestionnaire et de la commune	<b>5€/ m<sup>3</sup></b>

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2224-12-1-1,

**VU** la [LOI n° 2013-312 du 15 avril 2013](#), dénommée « loi Brottes »,

**VU** la [LOI n° 2019-1461 du 27 décembre 2019](#) relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

**VU** la délibération du 15 décembre 2022 N°2022-449 par laquelle le conseil communautaire a donné délégation au bureau,

## DÉLIBÉRÉ

### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**ADOpte** les tarifs énoncés ci-dessus pour les communes en régie d'Annonay, du Monestier, de Saint Julien Vocance, de Vanosc, de Vocance et de Villevocance à savoir :

Annonay		
Part Fixe Abonnement	Par mois en € HT	Par an en € HT
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	3.75 €	45.00 €
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)	7.50 €	90.00 €
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tous les diamètres de compteur	0.00 €	0.00 €
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tous les diamètres de compteur (catégorisation de l'immeuble sur déclaration de l'usager)	15.00 €	180.00 €
Part Proportionnelle au m3	Détails	€ HT / m2
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	(T1) Tranche de 0 à 80m3	1.300 €
	(T2) Tranche de 81 à 150m3	2.080 €
	(T3) Tranche supérieur à 151m3	2.770 €
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)		1.710 €
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre		1.523 €
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre		1.523 €
Interconnexion		0.085 €
Fond de solidarité		0.050 €

Villevocance		
Part Fixe Abonnement	Par mois en € HT	Par an en € HT
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	4.83 €	58€
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)	9.67 €	116€
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre	0.00 €	0.00 €
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre	19.33 €	232.00 €
Part Proportionnelle au m3		
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	(T1) Tranche de 0 à 80m3	1.80 €
	(T2) Tranche de 81 à 150m3	2.70 €
	(T3) Tranche supérieur à 151m3	3.60 €
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)		2.340 €
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre		2.25€
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre		2.25 €
Interconnexion		0.085 €
Fond de solidarité		0,05€

Vanosc		
Part Fixe Abonnement	Par mois en € HT	Par an en € HT
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	4.83 €	58€
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)	9.67 €	116€
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre	0.00 €	0.00 €
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre	19.33 €	232.00 €
Part Proportionnelle au m3		
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	(T1) Tranche de 0 à 80m3	1.80 €
	(T2) Tranche de 81 à 150m3	2.70 €
	(T3) Tranche supérieur à 151m3	3.60 €
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)		2.340 €
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre		2.25€
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre		2.25 €
Fond de solidarité		0,05€

Le Monestier		
Part Fixe Abonnement	Par mois en € HT	Par an en € HT
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	2.08 €	25€
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)	3.33 €	40€
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre	0.00 €	0.00 €
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre	8.33 €	100.00 €
Part Proportionnelle au m3		
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	(T1) Tranche de 0 à 80m3	0.80 €
	(T2) Tranche de 81 à 150m3	1.20 €
	(T3) Tranche supérieur à 151m3	1.60 €
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)		1.30€
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre		1.25€
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre		1.25 €
Fond de solidarité		0,05€

St Julien Vocance		
Part Fixe Abonnement	Par mois en € HT	Par an en € HT
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	4.33 €	52€
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)	8.67 €	104.00 €
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre	0.00 €	0.00 €
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre	17.33 €	208.00 €
Part Proportionnelle au m3		
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	(T1) Tranche de 0 à 80m3	0.80 €
	(T2) Tranche de 81 à 150m3	1.20 €
	(T3) Tranche supérieur à 151m3	1.60 €
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)		1.30€
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre		1.25€
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre		1.25 €
Fond de solidarité		0,05€/m3

Vocance		
Part Fixe Abonnement	Par mois en € HT	Par an en € HT
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	4.83 €	58€
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)	9.67 €	116.00 €
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre	0.00 €	0.00 €
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre	19.33 €	232.00 €
<b>Part Proportionnelle au m3</b>		
Tous les usages (hors industriels et communaux) - compteur diamètre <= 20 mm (compteur individualisé)	(T1) Tranche de 0 à 80m3	1.00 €
	(T2) Tranche de 81 à 150m3	1.50 €
	(T3) Tranche supérieur à 151m3	2.00 €
Tous les usages - compteur diamètre > 20 mm + Industriels et Communaux - tous les diamètres de compteur (compteur individualisé)		1.30€
Immeuble collectif - compteur général avec convention d'individualisation - tout diamètre		1.25€
Immeuble collectif - compteur sans convention d'individualisation - tout diamètre		1.25 €
Fond de solidarité		0,05€

Redevance pour le prélèvement sur la ressource en eau S'applique à l'ensemble des communes concernées ci-dessus	<b>0.10 €/m<sup>3</sup></b>
---	-----------------------------

Redevance spécifique pour usage agricole *	<b>0.72/m<sup>3</sup></b>
--	---------------------------

\*hors redevance de l'Agence de l'Eau et hors redevance secours, applicable dès le premier m<sup>3</sup> d'eau consommé.

Vente d'eau potable avec transport	<b>0.60€/m<sup>3</sup></b>
Prix vente d'eau pour les non-abonnées Ce prix inclut la livraison sans les frais kilométriques Spécifiques pour chaque point de livraison Quantité minimum livrée est de 5m3	<b>15€/m<sup>3</sup></b>
Vente d'eau potable sans transport	
Prix vente d'eau pour les non-abonnées Ce prix n'inclut pas la livraison, l'eau doit être récupéré sur site après avis du gestionnaire et de la commune	<b>5€/m<sup>3</sup></b>

**PRECISE** que ces niveaux induisent une augmentation maximum de 8% par rapport à l'année 2023.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à la présente délibération, et le **CHARGE** de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 08/12/23  
Publié le : 14/12/23  
Transmis en sous-préfecture le : 08/12/23  
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20231207-46150-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du BUREAU  
COMMUNAUTAIRE  
Le Président

Simon PLENET